

Salon des produits régionaux de Nouvelle-Aquitaine

1^{ère} ÉDITION

Mercredi 09 février 2022

Lieu :
Le Pin Galant
à Mérignac (33)

Présentation de la gamme RHD des coopératives et entreprises agro-alimentaires de Nouvelle-Aquitaine aux distributeurs : grossistes alimentaires et boissons, Cash&Carry, sociétés de restauration collective.

Co-organisé par :



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Modalités pratiques pour les exposants

La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine et l'ARIA Nouvelle-Aquitaine co-organisent la 1^{ère} édition du **Salon des produits régionaux avec les distributeurs du marché RHD en Nouvelle-Aquitaine**.

80 coopératives ou entreprises agro-alimentaires de Nouvelle-Aquitaine pourront faire découvrir leurs produits aux acteurs du **marché RHD** :

- ✓ Les **grossistes alimentaires**
- ✓ Les **grossistes boissons**
- ✓ Les **Cash&Carry**
- ✓ Les sociétés de restauration collective (**SRC**)

Le salon se déroulera le **mercredi 9 février 2021** près de Bordeaux à :

Le Pin Galant
34 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 Mérignac

+ d'infos sur le lieu : [ici](#)

Horaires du salon

- ✓ 7h30 : Accueil et installation des entreprises exposantes
- ✓ 9h00 : Ouverture du salon - Accueil des visiteurs distributeurs
- ✓ 16h00 : Clôture du salon

Mobilisation des enseignes – invités

La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine et l'ARIA Nouvelle-Aquitaine diffuseront très largement l'invitation aux distributeurs : grossistes alimentaires et boissons, Cash&Carry et SRC.

Un mail d'invitation vous sera transmis pour que vous puissiez, à votre tour, inviter vos contacts.

La liste des visiteurs vous sera envoyée en amont du salon.

Conditions de participation

Le Salon est ouvert à toutes les coopératives et entreprises agro-alimentaires de Nouvelle-Aquitaine.

Tarif (HT) :

	Membre du Club Commerce de ARIA Nouvelle-Aquitaine ou Adhérent de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine	Adhérent ARIA NA ou INTERBIO	Non Adhérent aux organisations professionnelles
Stand	470 €	470 €	600 €
Frais de dossier	OFFERT	250 €	250 €
TOTAL	470 €	720 €	850 €

Le branchement électrique (si vous en avez besoin) est inclus dans le coût du stand.

Espace mis à votre disposition

Votre espace sera identifié par un numéro et sera positionné dans le secteur que vous aurez choisi lors de votre inscription :

Alcool	Surgelés
Liquide	Epicerie salée
Boucherie / volaille	Epicerie sucrée
Charcuterie / salaison	Fruits & Légumes
Crèmerie / fromages	Produits de la mer

Seront mis à votre disposition :

- ✓ Une table nappée à la couleur du secteur (ou une vitrine ou un bac réfrigéré – voir informations pratiques plus bas)
- ✓ 2 chaises
- ✓ La liste des visiteurs inscrits
- ✓ Le plan du salon et la liste des exposants
- ✓ Un branchement électrique (à préciser lors de votre inscription).

Informations pratiques

- Installation de votre stand :

de préférence, la veille, le mardi 8 février après-midi (les horaires seront précisés ultérieurement)

ou

le jour du salon, le mercredi 9 février, entre 7h00 et 9h00

- **2 personnes maximum par stand.**

- **les cuissons qui dégagent de la fumée ne sont pas autorisées (pas de plancha...)**

- **Branchement électrique sur le stand :**

L'exposant précise ses besoins électriques lors de l'inscription (machine à café, micro-ondes...)

- **Meuble réfrigéré :**

Le besoin d'un meuble réfrigéré sur le stand doit être mentionné lors de l'inscription en ligne.

L'exposant bénéficiera d'un tarif négocié avec le prestataire Loc Vitrine Animation : 70,00 € HT (location + frais de port). Ce coût est à la charge de l'exposant ; directement facturé par le prestataire.

- **Dégustations sur stand :** les exposants peuvent faire déguster leurs produits sur leurs stands. Ils doivent prévoir le nécessaire : pain, pics, assiettes, serviettes, verres...

De la glace sera mise à disposition des exposants des secteurs Alcool et Liquide.

- **Livraison des échantillons :**

La livraison d'échantillons doit se faire uniquement la veille du salon, le mardi 8 février.

Les échantillons seront réceptionnés par les organisateurs du salon (ARIA Nouvelle-Aquitaine et La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine).

Ainsi, l'exposant doit informer les organisateurs de l'envoi des échantillons.

Cliquez pour vous inscrire :

[INSCRIPTION](#)